



BNI News

Bulletin Interne d'Information de la BNI • n°06 Juin 2009

Edito

ENSEMBLE, AGISSONS !

Chers Lecteurs,

Comme vous le savez, nous avons 50 ans. Cet événement majeur dans la vie de notre institution a donné lieu le 19 mai 2009 à une magnifique cérémonie de lancement au Golf hôtel.

Les anciens l'on dit lors du passage de flambeau avec la nouvelle génération : « nous vous laissons cet excellent instrument de développement, faites en sorte qu'il prospère davantage, qu'il épouse toutes les mutations du temps et qu'il ne meurt jamais. Souvenez vous que le plus important n'est pas ce que vous gagnez, **mais la qualité de votre contribution à cette œuvre. Nous sommes fiers du travail accompli et rassurés quant à l'avenir.** »

Ce message fort dont l'écho ne cesse de résonner dans nos mémoires doit susciter en chacun de nous l'envie d'apporter sa pierre à l'édifice. Ainsi le **"défi du cinquantenaire"** nous donne l'occasion de participer au rayonnement de la BNI : « un Agent – un Client et plus pourquoi pas! »

Chers Collègues, nous avons la chance et en même temps la

grande responsabilité de travailler dans une institution déjà cinquantenaire, qui a toujours su être au service du développement de la Nation ivoirienne. A nous donc de la mener jusqu'à son centenaire.

A l'honneur, ce mois-ci, la Direction du Risque, conduite par M. Aka Loko Michel y veille en ambitionnant de devenir un instrument moderne, digne des standards internationaux en matière de gestion du risque.

Notre présence parmi les banques qui comptent dans le paysage bancaire ivoirien justifie notre histoire et notre raison d'être. Pérennité et Recherche de l'Excellence sont notre maître mot.

Nous l'avons compris, nous sommes acteurs de ce changement. Notre objectif est clair, ainsi doit être notre engagement. Chers lecteurs, agissons donc !

Bonne lecture à toutes et à tous. Et rendez-vous le mois prochain !

La rédaction

Dossiers

LA RESPONSABILITE DES AGENCES DE NOTATIONS DANS LA CRISE FINANCIERE (PARTIE I)

La notation financière est une vieille industrie financière apparue aux Etats-Unis au 20^è siècle, mais c'est seulement à partir de 1970, que les agences de notation sont devenues des acteurs majeurs des marchés des capitaux, consécutifs à la circulation de manière anonyme des capitaux sur un vaste marché.

1. Définition de la notation financière

La notation financière consiste en une évaluation indépendante, objective et rigoureuse de l'aptitude ou la capacité d'une entité économique à honorer aux échéances prévues, ses obligations financières (rembourse-

ment du capital et des intérêts d'un emprunt). En d'autres termes, le rôle de l'agence de notation financière est d'évaluer la qualité du risque d'un émetteur de titres ou d'une dette financière. Ainsi, les agences de notation accordent des notes aux entreprises ou institutions financières (la notation de signature). Elles notent aussi les titres émis par les émetteurs (la notation de titres financiers) et enfin donnent des aux Etats, c'est la notation souveraine.

Le rehaussement de note (upgrade) et l'abaissement de note (downgrade) sanctionnent respectivement une amélioration et une dégradation de la solvabilité d'un émetteur.



Il existe plusieurs agences de notation, mais les plus connues sont celles dont les notations sont crédibles aux yeux des investisseurs : Standard & Poor's, Moody's et Fitch.

2. Le processus de la notation

La notation suit un processus dont les étapes sont les suivantes.

- La phase de documentation : Cette première étape consiste pour l'agence à recueillir le maximum d'informations susceptibles d'étayer son jugement.

- La phase d'analyse : il s'agit pour l'analyste, interlocuteur privilégié de l'entreprise notée, de traiter l'information collectée en effectuant un diagnostic interne et externe et en mettant en lumière les perspectives d'une évolution future de l'entreprise.

- La phase notation : à partir du document de l'analyste, le comité de notation formé de plusieurs experts n'ayant eu aucun rapport avec la société notée, attribue la note.

- La phase de publication : la note est publiée ensuite à travers le réseau d'information de la Bourse, dans les publications régulières des agences et dans la presse financière.

- la phase de suivi : Une fois la note attribuée, le suivi et l'actualisation des notes sont assurés en permanence par l'agence



3. L'échelle de notation

Les notes sont situées entre AAA et D et parfois sont accompagnées par des signes « plus » ou « moins » indiquant le niveau de qualité de celles-ci dans leurs catégories.

Les notes comprises entre AAA et BBB sont appelées Investissement grade (risque de défaillance limité), tandis que celles situées entre BB et D sont dites Spéculative Grade (risque de défaillance avéré parfois défaut de paiement).

L'activité de notation connaît aujourd'hui une effervescence surtout dans les pays développés. Elle est incontournable pour l'internationalisation d'une entreprise et une plus grande mobilisation de ressources longues. Cependant l'on est tenté de dire que les agences de notation ont une part de responsabilité dans la crise financière actuelle. Quels sont les arguments qui militent en faveur de cette assertion, et quel est l'avenir des agences de notation ?

(À suivre dans le prochain BNI News7).

Tardy KOUASSIBLE

COMPRENDRE LE PROTOCOLE DE KYOTO ET LE CRÉDIT CARBONE

Ce n'est plus un secret que le réchauffement climatique menace gravement l'équilibre et la vie sur terre (stress, forte chaleur, inondation, famine, sécheresse etc.). Ce réchauffement climatique dû essentiellement au développement industriel, à l'utilisation des énergies fossiles et à la déforestation a engendré la disparition de certaines villes côtières et d'espèces rares, la destruction de l'agriculture et de l'élevage, la recrudescence de certaines maladies tropicales.

Les délégués de 160 pays se sont réunis en décembre 1997 à Kyoto, au Japon, pour discuter des mesures à prendre pour contrer le réchauffement planétaire.

Les négociations ont abouti au protocole de Kyoto, un engagement des pays à réduire les émissions de six gaz à effet de serre (GES) de 5,2 % entre 2008 et 2012, par rapport aux niveaux de 1990.

Cependant, le protocole de Kyoto laisse aux pays une certaine marge de manœuvre en ce qui concerne les moyens d'atteindre ces objectifs. Certaines mesures dérogatoires ont été prévues, dont :

Un mécanisme de développement propre (MDP) : les pays industrialisés pourront obtenir des crédits d'émissions s'ils financent des projets de réduction d'émissions

BNI Actu'

La BNI célèbre ses mamans

A l'occasion de la Fête des Mères, la BNI a célébré toutes les mamans à travers les clientes qui ont visité les agences de son réseau le vendredi 05 juin 2009. La BNI par cette action entend ainsi remercier les femmes pour leur soutien à l'économie ivoirienne.

Merci à la Direction Générale qui n'a pas oublié son personnel, toutes les femmes de la BNI ont ainsi reçu des cadeaux.

L'Etat reprend la BFA

Après avoir repris Versus Bank en début

d'année, le gouvernement vient de prendre une participation majoritaire dans la Banque pour le Financement de l'Agriculture, détenue par des investisseurs ivoiriens privés. Dotée d'un capital de 2 milliards de FCFA, elle a profité de l'injection de 20 milliards pour la porter exactement à 22,676 milliards.

Les 50 ans à BNI San Pedro !

Le lundi 8 juin dernier, BNI San Pedro était en pleines réjouissances pour le Cinquantenaire. C'était l'occasion pour l'agence de San Pedro tout au long de cette journée spéciale de réitérer ses



remerciements à la clientèle autour d'une collation. Bon anniversaire BNI San Pedro !

(suite)

dans les pays en développement. Par exemple, une aciérie américaine devant réduire de 1000 tonnes ses rejets de carbone d'ici 2012 pourra payer une vieille aciérie indienne ou russe pour effectuer la même réduction, mais à un coût beaucoup moins élevé.

Un programme d'échange de droits d'émissions : les pays ayant développé une technologie permettant de réduire les émissions pourront vendre un permis, équivalent à cette réduction, aux pays intéressés à se procurer des droits d'émissions supplémentaires. Cette idée de « permis négociables » a été proposée par les Américains en échange de la ratification du protocole.

Le crédit carbone est une des facettes du processus MDP. Un crédit de carbone

équivalent à l'émission d'une tonne de dioxyde de carbone.

Concrètement, les crédits de carbone sont habituellement accordés aux pays industrialisés et aux entreprises s'étant engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre par le protocole de Kyoto.

Lorsqu'un pays ou une entreprise a fait tous les efforts pour diminuer sa pollution, mais dépasse quand même les quotas prévus par le protocole, il ou elle doit se procurer des crédits. Obtenir des crédits de carbone, c'est un peu comme acheter un droit de polluer.

Une des façons de se procurer des crédits de carbone consiste à contribuer financièrement à des projets de réduction de gaz à effet de serre dans les pays en voie

de développement.

« Toi aussi, tu peux faire ta part ». Depuis quelque temps, de nombreux organismes proposent aux citoyens de compenser leurs émissions de gaz à effet de serre personnelles.

Par exemple, plusieurs compagnies d'aviation incitent leurs clients à déboursier un petit montant additionnel en plus du prix de leurs billets afin de compenser la pollution engendrée par leurs voyages. L'argent ainsi récolté par la compagnie aérienne est remis à un organisme écologique, qui l'investit à son tour dans la lutte aux changements climatiques (souvent en finançant un projet dans un pays en voie de développement).

Karna COULIBALY

A l'honneur

LA DIRECTION DU RISQUE

M. Aka Loko Michel, présentez nous votre direction?

Il est admis que toutes les directions ou les départements autonomes de la Banque gèrent des risques de diverses natures. Et je ne connais pas de directions ou de départements qui ne soient pas confrontés à des risques. Mais notre Direction dénommée Direction du Risque a en charge le plus gros risque de patrimoine lié aux crédits par caisse ou par signature accordés par la Banque.

La Direction du Risque que nous avons l'honneur de diriger depuis janvier 2009 est composée d'une douzaine de cadres et d'agents qui assurent les principales fonctions ci-après :

- Etudes des dossiers de crédit, après les analyses faites par les Directions de la Clientèle et avant les accords formels du Comité de Crédit dont nous assurons le secrétariat ;
- Mise en place des crédits et suivi des prises des garanties, en liaison avec le Département Juridique et du Contentieux ;
- Gestion des risques de crédit, une fois les concours accordés, notamment en cas de survenance de sinistre c'est-à-dire de non respect des remboursements d'échéances initialement prévues.

En notre sein, il y a des compétences techniques spécifiques dans les domaines du BTP et du Négocier des Produits, qui aident à l'affinement de l'appréciation du Risque. S'agissant en particulier des compétences dans le BTP, elles sont mises à la disposition de la Banque dans le cadre de l'extension de son réseau et du suivi de ses divers travaux d'entretien.

Nous sommes davantage une direction d'appui aux directions en charge de la clientèle dans la réalisation des objectifs de résultat de la Banque. Tout comme, nous le sommes vis-à-vis du Département de la Trésorerie dans la recherche de supports de mobilisation de ressources auprès de la BCEAO.



M. Aka Loko Michel
Directeur du Risque

LE METIER DU MOIS : LE MIDDLE OFFICE BTP



Photo de famille de la Direction du Risque

Le middle office BTP couvre l'ensemble de toutes les activités du génie civil.

A la BNI le middle office BTP est chargé du suivi des travaux d'extension du réseau au plan technique, il analyse les devis des différents prestataires en bâtiment. Ces analyses ont pour but de traduire au mieux les besoins de la banque tout en minimisant les coûts des différentes réalisations. Sous recommandation de la DAF le middle office est sollicité pour le suivi technique des bâtiments du patrimoine de la BNI.

Le middle Office BTP apporte par ailleurs son appui technique à l'analyse des dossiers de crédit liés à son domaine et fait des suggestions au comité de crédit. Il peut également être sollicité par le DJC en cas de nécessité pour les contrats liés aux activités du bâtiment des travaux publics et de l'industrie.

La vie et l'avis des agents

AGENDA :

Anniversaires du mois de juillet :

- 1^{er} juillet :** Soro Marie Laure Pépénana
02 juillet : Kouacou Yao Claver,
Toffa Armand Claude
03 juillet : Kouamé Esther Hortensia,
Kraïdy Marie Jeanne, Yao née
Bagayoko Fatoumata
06 juillet : Allo Popo Marina
07 juillet : Allah Arsène, Traoré F épse
Diarassouba, Zoudjé Muriel
09 juillet : M'Bouké Aliké Félicité, Ouattara
Ali, Sanogo Diabaté Mariame
12 juillet : Tano Kouamé Léa
13 juillet : Amonkou Ossey Eugène
14 juillet : Yao Touré née Lolo Lou Béatrice
15 juillet : Kassi Yah Sonia
16 juillet : Agnimel Deh Gui Alain C.,
Bahonto Benjamin,
Dagourou Edith Laure
19 juillet : N'Da Sobo Joseph
20 juillet : Nembelessini-Silué Victor Jérôme
23 juillet : Elloh Hugues Arnaud,
Maba Marie-France
30 juillet : Mouphtaou Diagola Mariétou



Anniversaire BNI - Mai 2009

DEPARTS/ ARRIVEES :

Bienvenus : Koffi Florent Kouakou, Camara Mamadi, Kouassi Jean Philippe, Ailangba Epse Assi N'guessan, Dano Amoin Valérie (DO)
Konan Ahou Manuela, Yao Epse Pekoulas Marina (DCPR)
Départs : 0

BON A SAVOIR :

Le contrôle physique

Le contrôle physique (fouille corporelle) est destiné à détecter tout objet susceptible de mettre en danger la sécurité individuelle et collective.

Les moyens utilisés sont le détecteur de métaux et le portique détecteur de métaux. «L'efficacité des contrôles physique exigent la collaboration de tous les agents»

Recommandations de l'AUDIT

A l'instar de certains confrères, la Direction Générale a initié un projet de mise à jour de la base clientèle depuis avril 2008. Cette initiative vise à accompagner le développement de notre réseau, par une meilleure connaissance de notre clientèle afin de répondre efficacement à leur besoin. En outre, il doit aboutir à l'assainissement du portefeuille client par la clôture systématique des comptes inactifs. L'importance de ce projet requiert donc une mobilisation sans faille de nos chargés d'affaire, chefs d'agence, chargés de clientèle, afin de concrétiser cette mission en réussite à tous les niveaux.

La cérémonie du lancement des 50 ans de la BNI

Le mardi 19 mai 2009 est la date qui a ouvert les festivités du cinquantenaire de la banque, de nombreux convives dont des ministres, des partenaires, des clients et des prospects se sont vu conté la genèse de la BNI, en présence des premiers agents de l'institution qui eux ont prodigué de nombreux conseils à la nouvelle génération avant de lui le passer le flambeau de la maturité et de la sagesse. M. Kouamé Victor ex DG de la CAA a profité de l'occasion pour féliciter le PDG M. Victor J. Nembelessini-Silué d'avoir mené la CAA à la grande Banque qu'elle est aujourd'hui. A la suite de M. Kouamé Victor, le PDG a remercié toutes les personnalités présentes, nos clients et partenaires, il a aussi présenté ses ambitions pour la Banque et a tenu à encourager tous ses collaborateurs.

Un déjeuner a clôturé ce lancement. Les festivités se poursuivront tout au long de l'année. Bon Cinquantenaire BNI !!!!



TANDEM DE CHOC

Je suis plus qu'heureux d'avoir Mme Konan Agathe pour binôme, une femme gentille, attentionnée et surtout avec une grande hauteur d'esprit. Toujours à savoir

comment aider les uns et les autres. Lors de l'anniversaire groupé en l'honneur des natifs du mois d'avril j'ai été très ému de recevoir un cadeau de sa part. Je n'oublierais pas que sur plus de 20 personnes ce jour j'ai été le seul à en recevoir !

M. OUFFOUE Kan Richard

Je suis le binôme le plus comblé, j'ai pour binôme OUFFOUE Kan Richard qui est respectueux et très correct, c'est le petit frère que j'aurais souhaité avoir, si Dieu demandait mon avis il en serait un, d'ailleurs il l'est déjà car ma famille à qui je compte le présenter l'attend impatiemment. Aussi j'ai été très touché par l'écharpe dans mes couleurs préférées qu'il m'a offert lors de la fête des mères je suis fier de l'estime qu'il me donne d'être cette petite maman pour lui, je serais toujours là pour lui.

Mme Konan Waidhet Agathe

POINT DE VUE :

LE RECOUVREMENT DE CREANCES

QUELLE EST VOTRE VISION POUR LA DIRECTION DU RISQUE ?

Nous ambitionnons de faire améliorer le ratio de structure du portefeuille de la Banque. Cet indicateur de gestion de la qualité du crédit octroyé à l'établissement de crédit est institué par la Banque Centrale la banque à l'abri de sinistres dommageables. Etre à brève échéance la banque la mieux gérée de l'espace bancaire ivoirien sur le plan de la qualité de son portefeuille crédit.

C'est possible et c'est notre crédo!

M. Aka Loko Michel

Ma vision à moyen et long terme pour la DR est d'en faire :

- Un centre d'intelligence économique doté d'une importante base de données d'informations financières et de gestion, capable de faire la différence avec la concurrence ;
- Un instrument moderne, digne des standards internationaux en matière de gestion du risque.

M. Akenou Archange

Directeur de publication :
V.J. NEMBELESSINI-SILUE

Rédacteur en Chef :
Maya AKRE WATANABE

Rédacteurs :
Fatoumata SAKANDE, Karna COULIBALY, Manuela GUNAN, Williams DEY, Marie Laure KORE, Daouda COULIBALY, Edith SARADENE, Taty KOUASSIELE, Herman BOSSE, Emmanuel DIABATE

Photo: Agathe